

Addenda et corrigenda, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), vol. 9, (1939), pag. 338.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato dalla Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - History, Religion and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

Il materiale sul sito [HeyJoe](#) è disponibile sotto licenza CC BY-NC-ND 4.0: può essere scaricato, stampato e condiviso per uso non commerciale, con attribuzione e senza modifiche.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - History, Religion, and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.

The material on the [HeyJoe](#) site is available under the CC BY-NC-ND 4.0 license: it can be downloaded, printed, and shared for non-commercial use, with attribution and without modifications.



ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 13, n. 32: Les trois registres sont reproduits *in extenso* dans Iorga, Notes et extraits, série II, pp. 144-145. Il en résulte 1° que Jean Chrysoloras seul, et non pas son oncle Manuel, devint comte palatin de l'empire d'Occident, 2° qu'il ne fut délivré aucun sauf-conduit spécial à Manuel.

Page 19, lin. 2: au lieu de « dit-il » lire: dit l'historien polonais Jean Długosz.

Page 43, n. 17 *in fine*: Pour le séjour de Nicolas Eudémonojoannès à Venise en avril 1419 Iorga cite deux sources. Un acte du sénat du 2 avril 1419 qui prouve que Nicolas était alors ambassadeur de l'empereur à Venise et un texte de Marin Sanudo, tiré du manuscrit autographe Marcian. Ital. VII 800, fol. 455, qui prouve que l'ambassadeur vint de Modon directement. Ce dernier texte fait suite à l'énoncé d'un fait qui eut lieu le 25 avril 1419, mais il ne contient en lui-même aucune date précise, car on y rappelle seulement la présence d'un certain nombre d'ambassadeurs à Venise à cette époque. Voici le morceau qui regarde notre Byzantin: « In questo tempo el vene a Veniezia molti ambasadori... l'altra (ambasada) fo uno ambasador de limperador de Constantinopoli el qual vene con uno bregantin da Modon a Veniezia ».

Page 45, lin. 2. Ajouter: Martin V et sa cour séjournèrent alors à Florence. Aussi trouve-t-on dans les comptes de la commune quelques indications concernant la présence des ambassadeurs grecs, le 27 janvier, le 16 février et le 15 mars 1420 (Iorga, Notes et extraits, série II, p. 182-183).

Page 56, lin. 6. Ajouter: Nous l'y retrouvons le 10 janvier prononçant à l'église Sainte Marie majeure l'éloge funèbre du cardinal François Landi, évêque de Sabine (Bibliothèque de Metz, ms. 190, n° 8. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, série in 4°, t. V, Paris 1879, p. 85).
